



# DECISION

N°2005-07-02

**Objet :** Autorisation de louer les locaux sis 9 bis rue Benjamin Franklin à Versailles.

***Le Bureau,***

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment son art. L. 5211-10,

**Vu** la délibération modifiée du 15 janvier 2003 par laquelle le conseil communautaire l'a chargé, par délégation, « de procéder à la passation des marchés publics à procédure adaptée jusqu'à 230 000€ HT. »;

**Vu** le code des marchés publics et notamment son article 32,

**Considérant** la nécessité, pour faire face à l'accroissement des effectifs du Grand Parc, lié au développement opérationnel du service aménagement, habitat et déplacements de louer des locaux supplémentaires,

**Décide**

**Art. 1er** - Le bureau décide d'autoriser le Président à signer avec la société la sablière un contrat de bail de 2 ans pour un montant annuel de 31 600€ HT pour 158m<sup>2</sup> de locaux situés au 3 étage 9 bis rue Benjamin Franklin ainsi que 6 places de parking attenantes,

**Art. 2** - Monsieur le Directeur Général des Services et Madame le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont copie sera transmise à Monsieur le Préfet des Yvelines.

**Art. 3** - Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet des Yvelines,
- ✓ Monsieur le Comptable de la Trésorerie de Versailles,

Versailles, le 08 JUL. 2005

**Le Président,**

**Etienne PINTE**

**Député-maire de Versailles**